

Déplacement Solidaire



Ce service est proposé par le
CCAS de Commequiers,
pour lutter contre l'isolement
des personnes leur permettant
ainsi de se déplacer pour les
nécessités de la vie courante

OBJECTIFS

- ✓ Développer un service de transport basé sur le bénévolat
- ✓ Favoriser les échanges



RDV médical...



Courses...



Voir des amis...



RDV coiffeur...

**POUR BÉNÉFICIER DE CE SERVICE
CONTACTEZ-NOUS**



Mairie 02 51 54 80 56



www.commequiers.fr



SERONT EXCLUS

les trajets remboursables dans le **cadre de l'assurance maladie**. Ce service ne doit pas entrer en concurrence avec les services de transports existants dont les personnes peuvent déjà bénéficier facilement.



LES DÉPLACEMENTS SE FONT DANS UN RAYON DE 20 KM

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 18H

INFOS IMPORTANTES



LES BÉNÉFICIAIRES

sont des Commequiérais, privés de moyens de locomotion. Ils s'acquitteront auprès du bénévole, d'un **forfait de 2€ + 0,45€ par kilomètre parcouru**.



LES BÉNÉVOLES

sont des Commequiérais conducteurs.



BÉNÉFICIAIRES ET BÉNÉVOLES

sont obligatoirement adhérents à l'ORPV

Coût Adhésion Bénéficiaire : 5€

Coût Adhésion Bénévole : 2€

POUR BÉNÉFICIER DE CE SERVICE



CONTACTEZ-NOUS

02 51 54 80 56

